

CONSEIL MUNICIPAL  
SEANCE DU 6 AVRIL 2017

2/1 – SOUTIEN A LA MISE EN ŒUVRE DE LA MANIFESTATION « LA FETE DE LA VIE »

La Fête de la Vie est une manifestation familiale qui se déroulera le 3 juin 2017 dans la salle des fêtes du Fort de Mons. Elle est organisée avec le concours de l'Institut de Formation en Soins Infirmiers de Mons en Barœul et de l'association Entraide et Partage qui l'a déjà organisée dans plusieurs communes voisines au sein de la métropole lilloise.

Le contenu général de cet événement s'articule autour de la découverte d'activités ludiques et informatives en lien avec la santé et le bien-être. Pour ce faire, chacun des partenaires mobilise des ressources afin d'accompagner la mise en œuvre de cette manifestation :

- L'Institut de Formation en Soins Infirmiers (IFSI) de Mons en Barœul implique ses étudiants dans l'animation de stands thématiques où des activités et de l'information seront accessibles.
- L'association Entraide et Partage mobilise ses bénévoles et son réseau d'acteurs de la prévention-santé dans l'organisation et l'animation de la manifestation ; elle prend également en charge le coût de la communication, des lots et des cadeaux offerts ainsi qu'une partie de la distribution de la communication à Mons en Barœul.
- La Ville de Mons en Barœul implique ses services pour accompagner les besoins en logistique de la manifestation et mobiliser le tissu associatif et sportif local, en tant qu'animateurs de stands tenus en binôme avec les étudiants de l'IFSI.

Cette manifestation a pour objet de permettre à un public, composé d'adolescents et de familles, d'aborder le sujet des dépendances et notamment les thématiques suivantes :

- les dangers de l'alcool,
- les bienfaits de la diététique et du sport,
- les méfaits du tabac et de la chicha,
- la prévention de la violence,
- les addictions aux jeux vidéo,
- les réseaux sociaux,
- la prévention des conduites addictives aux drogues.

Chacun de ces sujets sera traité de manière à pouvoir apporter des possibilités de soutien au niveau local grâce à la participation et à la présence de partenaires associatifs et sportifs locaux. Leurs actions sur le territoire concourent déjà à l'épanouissement des Monsois(es) et cette manifestation constitue une occasion intéressante pour en faire de nouveau la démonstration.

Il est proposé au conseil municipal d'autoriser Monsieur le Maire à :

- concourir au financement de la manifestation « la Fête de la Vie », à hauteur de 2 000 €,
- inscrire au budget 2017 les crédits nécessaires à sa réalisation, chapitre fonctionnel 926 3, compte nature 6 574.